

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Montpellier, le 2 novembre 2020

## LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER - PERPIGNAN : OUVERTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE A PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2020

A partir du 2 novembre 2020, SNCF Réseau mène une large concertation sur le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan.

Cette concertation a pour objectif d'informer le grand public sur l'état d'avancement du projet, sa réalisation en deux phases, le périmètre concerné par la future Déclaration d'Utilité Publique (Montpellier – Béziers) et recueillir les avis et questionnements relatifs à ce sujet.

Les modalités de concertation ont été adaptées au contexte sanitaire actuel pour permettre l'expression la plus large possible du public, en toute sécurité. La réunion publique initialement programmée le 5 novembre est reportée.

## UN SITE INTERNET DÉDIÉ POUR S'INFORMER ET PARTICIPER

Le site internet [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com) permet de s'informer sur le projet, poser des questions et donner ses avis en ligne.

Pour contribuer à la réalisation effective du projet, deux ateliers d'approfondissement sont proposés : « Desserte ferroviaire et intermodalité » et « Insertion paysagère et environnementale ». Environnement, foncier, bruit, protection de la biodiversité, trafic fret et voyageurs, niveau de desserte des territoires, sont autant de thématiques sur lesquelles le grand public est amené à réagir.

Pour échanger avec l'équipe projet, plusieurs séances en visio-conférence sont proposées.

Inscriptions sur [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com)

## UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) a désigné deux garants pour veiller au bon déroulement de la concertation.

Contacts : [sofia.aliamet@garant-cndp.fr](mailto:sofia.aliamet@garant-cndp.fr) - [pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr](mailto:pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr)

## LA LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

La loi d'orientation des mobilités de 2019, qui reconnaît la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan comme prioritaire parmi les grands projets ferroviaires, prévoit sa réalisation en deux phases. Objectifs : intervenir prioritairement sur la section du réseau la plus circulée, réduire les délais d'étude et de travaux avant la mise en service et étaler dans le temps les coûts d'investissement.

Avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage, ce projet est porté par 12 partenaires co-financeurs :

- L'Etat
- La Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée
- Le Département de l'Hérault
- Le Département de l'Aude
- Le Département des Pyrénées-Orientales
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Sète Agglopol
- L'agglomération Hérault Méditerranée
- Béziers Méditerranée
- Le Grand Narbonne
- Carcassonne Agglo
- Perpignan Méditerranée Métropole

### CHIFFRES CLÉS

- 150 km de ligne entre Montpellier (Hérault) et Toulouges (Pyrénées-Orientales)
- Une connexion entre le Contournement de Nîmes Montpellier (CNM) au nord et la section internationale France - Espagne au sud
- Une mixité de trafic fret et trafic voyageurs entre Montpellier et Béziers et dans la plaine du Roussillon (section Rivesaltes - Toulouges)
- Une section dédiée voyageurs sur sa partie centrale entre Béziers et Toulouges
- La création de 2 gares nouvelles à Béziers Est et Narbonne Ouest et des raccordements (30 km) au réseau existant.
- Un coût global de 5,52MD€ (aux conditions économiques de juillet 2014)